



MARDI du RNMH 20 décembre 2022



Etaient présents, Marie-Claude, Joseph, Stéphane, Cécile, Valéry, Michaël, Delphine, AnneMarie, Gaëlle, Gilles, des fidèles pour accueillir Léo, étudiant en batterie dans une école Agostini et Charles, chargé de mission Handicap-santé auprès de la ville de Saint Quentin rencontrés lors du [salon Autonomie à Lille](#) (30/11-01/12 - 2022).



Léo, malvoyant, est atteint de la maladie de Stargardt qui est une perte de la vision centrale due à une dégénérescence des cônes, cellules responsables de la vision centrale, précise et diurne. Dans cette maladie on perd rapidement la capacité à la lecture mais on garde une relative capacité aux déplacements.

Au contraire, la Rétinite Pigmentaire, dont est atteint Gilles (saxophoniste, enseignant à la retraite), est une dégénérescence des bâtonnets responsables de la vision générale, périphérique et nocturne. Les déplacements sont difficiles mais la lecture reste longtemps possible même si le champs visuel réduit ne permet pas la lecture très rapide. Ces deux maladies génétiques et évolutives font partie des nombreuses Rétinopathies Pigmentaires pour lesquelles [l'association Rétina France](#) finance la recherche médicale. N'hésitez pas à aller sur leur site.

Batteur formé à la méthode [Dante Agostini](#), Léo se pose de nombreuses questions sur son aptitude à enseigner avec son handicap. En particulier pour apprendre les partitions nouvelles comme les partitions d'examens qu'il pourrait avoir à faire travailler à ses élèves. Il a appris en mémorisant grâce à des enregistrements réalisés par son professeur qui décomposait la partition, la jouait lentement ou la lui dictait. L'informatique est un outil qui peut aider : en utilisant des logiciels musicaux ou simplement en conservant les enregistrements de son répertoire. Pour enseigner, Léo peut déjà s'appuyer sur le répertoire qu'il connaît bien, qu'il a mémorisé. Par ailleurs il ne faut pas hésiter à solliciter son entourage professionnel : collègues, ancien professeur, grands élèves...

« Dans le handicap visuel les yeux des autres sont la première aide ».

Stéphane pose la question de l'apprentissage par l'oreille. C'est sans doute une démarche plus musicale que l'éducation, actuellement en cours, uniquement visuelle qui place l'élève devant une partition. L'idéal en effet serait d'avoir la patience de passer d'abord par l'oral pour ensuite arriver au script. La culture occidentale est peut-être trop impliquée dans l'écrit à contrario d'autres cultures : Afrique, Inde, musiques traditionnelles...Cependant une réelle évolution de la pédagogie musicale se fait jour mais c'est encore en questionnement.



Dante Agostini

Une autre piste est l'utilisation des transcriptions en Braille des partitions de batterie et particulièrement des méthodes Agostini. Celles-ci se trouvent peut-être à la bibliothèque braille de l'Institut National des Jeunes Aveugles de [l'Association Valentin Haüy](#). Quel que soit les méthodes employées, braille, enregistrements, aide d'un voyant... il faut passer beaucoup de temps et il y a toujours le souci de maîtriser le répertoire pour tenir sa place d'instrumentiste ou de professeur et peut être aussi source de stress. Il joue déjà dans des groupes de musiques modernes où il y n'y a pas de partitions batterie - jazz, rock, pop, traditionnelles...

Marie-Claude cite un exemple au RNMH d'une percussionniste déficiente visuelle préparant le Diplôme d'État qui enseigne déjà dans un conservatoire et joue en orchestre. Un échange avec Léo serait intéressant. Est-elle non ou malvoyante ? peut-elle encore lire une partition ? comment se repère-elle dans l'espace devant l'instrumentarium varié de cette discipline ?

Léo est jeune. Il a intérêt à rencontrer d'autres horizons et à s'engager dans des formations préparatoires au Diplôme d'état (DE) musiques actuelles ou jazz car le DE de batterie n'existe pas encore.

Michaël cite le cas d'un professeur de piano mal-voyant dans les landes et de la percussionniste virtuose sourde [Evelyn Glennie](#). Delphine, mal-entendante, est malgré ses difficultés professeur de piano, référente handicap et formatrice. Elle encourage Léo, et nous tous avec, à persévérer, chercher sa voie pour aller au bout de ses rêves... !

Charles a trouvé très technique notre discussion mais a reconnu son intérêt pour tout son département culturel et pense qu'une collaboration avec le RNMH serait intéressante. Marie-Claude lui a assuré qu'aujourd'hui, le cas de Léo avait été très abordé mais que l'on pouvait très bien aborder le sujet du « chargé de mission handicap » car son rôle est essentiel pour un accueil bienveillant des personnes en situation de handicap au sein d'une collectivité.

Bien d'autres sujets ont été abordés.
Il est impossible de tout évoquer dans un billet d'humeur.
N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer.

Pour vous inscrire et recevoir les codes de la visio #Zoom correspondante [cliquer ici](#)

Rendez-vous le 10 janvier 2023 pour la suite des aventures des Mardis du

